

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

National Master Standing Offer (NMSO)

Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Training and Specialized Services Division/Division
de la formation et des services spécialisés
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
10C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet LEARNING SERVICES	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60ZH-070003/C	Date 2012-03-20
Client Reference No. - N° de référence du client E60ZH-070003	Amendment No. - N° modif. 004
File No. - N° de dossier 103zh.E60ZH-070003	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZH-103-23758	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2012-02-22	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-04-10	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Henry, Matthew	Buyer Id - Id de l'acheteur 103zh
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-6440 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-2675
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60ZH-070003/C

Amd. No. - N° de la modif.

004

Buyer ID - Id de l'acheteur

103zh

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60ZH-070003

File No. - N° du dossier

103zhE60ZH-070003

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Conformément à l'article 3 de la partie 2, Demande de renseignements – en période de soumission, ces questions et les réponses correspondantes sont présentées à tous les soumissionnaires.

SECTION A – QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 25

Pouvez-vous nous confirmer que la date de clôture pour présenter une soumission est passée du 3 avril 2012 au 10 avril 2012?

Réponse 25

Oui, la date de clôture a été changée au 10 avril 2012.

Question 26

Notre entreprise prépare une réponse à la demande de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour une offre à commandes (numéro de demande de soumissions E60ZH-070003/C). Pour répondre à certaines exigences du ministère de la Défense nationale (MDN), il est nécessaire d'obtenir une copie de certains manuels du Système de l'instruction individuelle et de l'éducation des Forces canadiennes (SIIEFC).

Pour nous aider à préparer notre soumission, nous aurions donc besoin des volumes SIIEFC 2 ET 7.

Réponse 26

Les volumes du SIIEFC sont disponibles sur demande. Cependant, ils ne sont pas indispensables pour répondre à cette demande de soumissions. Le SIIEFC ne s'appliquera que lorsque ce sera précisé dans une commande subséquente ou un contrat en particulier.

Question 27

En ce qui concerne le volet 2, nous avons fait appel à des rédacteurs techniques pour préparer le matériel didactique dans le cadre de plusieurs de nos projets (3.2.1.1 d vi et 3.2.1.2 vii). Nous supposons que ces projets seraient pertinents et répondraient aux exigences de ce volet. Est-ce possible de nous le confirmer?

Réponse 27

Selon les critères d'évaluation, le travail d'un rédacteur technique doit comprendre des services semblables par leur nature à ceux décrits à l'annexe A, Exigences. Dans le cas d'un rédacteur technique, les exigences sont mentionnées au point 3.2.3.

Question 28

À la page 129, on renvoie à la figure 1. Est-ce possible de nous fournir cette figure?

Réponse 28

La figure 1 renvoie à un diagramme qui figurait dans la demande de soumissions originale (E60ZH-070003/A); comme elle était désuète, elle a été supprimée dans cette demande.

Voir la modification A.9 ci-dessous.

Question 29

Le Canada a précisé que les soumissionnaires doivent offrir la fourniture de tous les services mentionnés au volet 2, ce qui comprend la conception pédagogique et les services de rédacteurs techniques et d'experts en la matière. Une offre à commandes et un arrangement en matière d'approvisionnement basés sur la demande originale de 2009 ont été adjugés à notre organisation. Dans cette demande, l'expertise en la matière et la rédaction technique figuraient dans une catégorie distincte. Ainsi, les fournisseurs pouvaient se qualifier avec des équipes qui consistaient en experts en conception pédagogique, en gestion de projet, en assurance de la qualité, en programmation et en graphisme. Le Canada maintient-il son exigence à savoir que seules les entreprises qui offrent des concepteurs pédagogiques et des experts en la matière (pour la matière inconnue) peuvent se qualifier? Cela veut-il dire que les offrants originaux devront se qualifier de nouveau sur la base des nouvelles exigences?

Réponse 29

Dans la partie 1, la section 2,6 – Offrants et fournisseurs existants décrit un processus pour les offrants et les fournisseurs qui détiennent déjà une offre à commandes et un arrangement en matière d'approvisionnement pour des services d'apprentissage pour les volets précisément mentionnés.

Il est prévu que ce processus soit maintenu pour les demandes subséquentes afin de permettre aux nouveaux fournisseurs qui se qualifient de suivre le même processus pour les volets pour lesquels ils se qualifient. Les demandes subséquentes permettront de fournir une attestation pour les volets 1, 4 et 8 (s'il y a lieu).

SECTION B – MODIFICATIONS À LA DEMANDE DE SOUMISSIONS

RAISON DE LA MODIFICATION

7. Pour ajouter la section Fondement du titre du Canada sur les droits de propriété intellectuelle – offre à commandes;
8. Pour remplacer le terme « sous-région » par le terme « région métropolitaine »;
9. Pour modifier l'appendice 1 de l'annexe A;
10. Pour modifier le point 3.3.1.3 de l'annexe A dans le but de permettre aux clients de préciser la version du Modèle de référence d'élément de contenu partagé (SCORM) dans le critère obligatoire 5;
11. Pour modifier le point 3.4.1.3 de l'annexe A afin de permettre aux clients de préciser la version du Modèle de référence d'élément de contenu partagé (SCORM) dans le critère obligatoire 3 et l'outil d'apprentissage rapide dans le critère obligatoire 2 et de corriger le critère obligatoire 1 double lié au Programmeur de produits d'apprentissage électronique rapide principal.

A.7 Partie 2 – Instructions à l'intention des offrants, ajout de la section Fondement du titre du Canada sur les droits de propriété intellectuelle – offre à commandes :

5. Fondement du titre du Canada sur les droits de propriété intellectuelle – offre à commandes

Le Canada a établi que tout droit de propriété découlant de l'exécution de travaux faits dans le cadre de toute commande subséquente appartiendra au Canada selon les principes suivants : quand le matériel conçu ou produit consiste en matériel assujéti à un droit d'auteur, sauf s'il s'agit d'un logiciel et de la documentation relative à ce logiciel.

A.8 Remplacement du terme « sous-région » partout dans le document de demande de soumissions par le terme « zone métropolitaine ».

A.9 Suppression du point 1.3.1(e) de l'appendice 1 de l'annexe A dans sa totalité.

A.10 Remplacement du point 3.3.1.3 de l'annexe A, Exigences, dans sa totalité par ce qui suit :

3.3.1.3 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES MINIMALES DE LA PROFESSION

A. PROGRAMMEUR PRINCIPAL DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE PERSONNALISÉS

N°	Description des critères
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire (n'importe quel domaine) ou un diplôme d'études collégiales (n'importe quel domaine).
M.2	Doit avoir acquis au moins sept (7) années d'expérience dans la programmation d'applications Web à l'aide de Java, du langage C ou d'un langage script, et de programmes secondaires (structure de fichiers) et/ou des bases de données.
M.3	Doit avoir élaboré et intégré au moins quatre (4) cours de formation automatisée (FA) ou de formation sur le Web au cours des quatre (4) dernières années
M.4	Doit avoir optimisé le rendement de ressources multimédias, y compris des ressources audio, vidéo ou des images fixes destinées à au moins quatre (4) produits d'apprentissage électronique.
M.5	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des logiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins neuf (9) cours conformes au SCORM au cours des trois (3) dernières années

B. PROGRAMMEUR INTERMÉDIAIRE DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE PERSONNALISÉS

N°	Description des critères
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire (n'importe quel domaine) ou un diplôme d'études collégiales (n'importe quel domaine).
M.2	Doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience dans la programmation d'applications Web à l'aide de Java, du langage C ou d'un langage script, et de programmes secondaires (structure de fichiers) et/ou des bases de données.
M.3	Doit avoir élaboré et intégré au moins deux (2) cours de FA ou de formation sur le Web au cours des trois (3) dernières années.
M.4	Doit avoir optimisé le rendement de ressources multimédias, y compris des ressources audio, vidéo et des images fixes destinées à au moins deux (2) produits d'apprentissage électronique.
M.5	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins six (6) cours conformes au SCORM au cours des trois (3) dernières années

C. PROGRAMMEUR SUBALTERNE DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE PERSONNALISÉS

N°	Description des critères
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire (n'importe quel domaine) ou un diplôme d'études collégiales (n'importe quel domaine).
M.2	Doit avoir acquis au moins une (1) année d'expérience dans la programmation d'applications Web à l'aide de Java, du langage C ou d'un langage script, et de programmes secondaires (structure de fichiers) et/ou des bases de données.
M.3	Doit avoir élaboré et intégré au moins un (1) cours de FA ou de formation sur le Web au cours des trois (3) dernières années.
M.4	Doit avoir optimisé le rendement de ressources multimédias, y compris des ressources audio, vidéo et des images fixes destinées à au moins un (1) produit d'apprentissage électronique.
M.5	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins trois (3) cours conforme au SCORM au cours des trois (3) dernières années

OU

N°	Description des critères
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme d'études secondaires.
M.2	Doit avoir acquis au moins trois (3) années d'expérience dans la programmation d'applications Web à l'aide de Java, du langage C ou d'un langage script, et de programmes secondaires (structure de fichiers) et/ou des bases de données.
M.3	Doit avoir élaboré et intégré au moins un (1) cours de FA ou de formation sur le Web au cours des trois (3) dernières années.

M.4	Doit avoir optimisé le rendement de ressources multimédias, y compris des ressources audio, vidéo et des images fixes destinées à au moins un (1) produit d'apprentissage électronique.
M.5	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins trois (3) cours conforme au SCORM au cours des trois (3) dernières années

A.11 Remplacement du point 3.4.1.3 de l'annexe A , Exigences, dans sa totalité par ce qui suit :

3.4.1.3 QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES MINIMALES EXIGÉES

A. PROGRAMMEUR PRINCIPAL DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE RAPIDE

No.	Description du critère
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire (n'importe quel domaine) ou un diplôme d'études collégiales (n'importe quel domaine).
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire de deuxième ou troisième cycle dans l'un des domaines suivantes : conception pédagogique, programmation, animation ou développement de projets numériques.
M.2	Doit avoir élaboré au moins cinq (5) cours d'apprentissage électronique au cours des deux (2) dernières années au moyen d'outils d'apprentissage rapide (comme l'a précisé le client, comme Adobe Illustrator, Adobe Photoshop, Adobe Captivate, Adobe Dreamweaver, Adobe Contribute, HTML, CSS, Adobe Flash et/ou Articulate de Techsmith.
M.3	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins trois (3) cours conformes au SCORM au cours des deux (2) dernières années.

B. PROGRAMMEUR INTERMÉDIAIRE DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE RAPIDE

No.	Description du critère
M.1	Doit être titulaire d'un diplôme universitaire (n'importe quel domaine) ou un diplôme d'études collégiales (n'importe quel domaine).
M.2	Doit avoir élaboré au moins quatre (4) cours d'apprentissage électronique au cours des deux (2) dernières années au moyen d'outils d'apprentissage rapide (comme l'a précisé le client, comme Adobe Illustrator, Adobe Photoshop, Adobe Captivate, Adobe Dreamweaver, Adobe Contribute, HTML, CSS, Adobe Flash et/ou Articulate de Techsmith.
M.3	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins deux (2) cours conformes au SCORM au cours des deux (2) dernières années.

C. PROGRAMMEUR DE PRODUITS D'APPRENTISSAGE ÉLECTRONIQUE RAPIDE SUBALTERNE

No.	Description du critère
M.1	Doit être titulaire au minimum d'un diplôme d'études secondaires.
M.2	Doit avoir élaboré au moins trois (3) cours d'apprentissage électronique au cours des deux (2) dernières années au moyen d'outils d'apprentissage rapide (comme l'a précisé le client, comme Adobe Illustrator, Adobe Photoshop, Adobe Captivate, Adobe Dreamweaver, Adobe Contribute, HTML, CSS, Adobe Flash et/ou Articulate de Techsmith.)
M.3	Si le SCORM est exigé dans la demande, doit avoir élaboré un contenu conforme au SCORM (n'importe quelle version telle que spécifiée par le client, y compris des progiciels de contenu et des fichiers de métadonnées) destiné à au moins un (1) cours conforme au SCORM au cours des deux (2) dernières années.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.

AVIS AUX SOUMISSIONNAIRES

Les soumissionnaires ayant déjà présenté leur soumission peuvent la modifier avant la date de clôture indiquée à la page 1 de la présente demande de propositions (DP). Toute correspondance relative à une modification doit être envoyée au Module de réception des soumissions, à l'adresse indiquée dans la DP, et il faut inscrire sur l'enveloppe le numéro de l'appel d'offres et la date de clôture.